



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

Strasbourg, le 6 février 2013

6171/13

PE 62
PECHE 48

NOTE

du : Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
aux : Délégations

Objet: Session plénière du Parlement européen - Strasbourg, le 5 février 2013
Politique commune de la pêche
Rapport: Ulrike Rodust (A7-0008/2013)
Rapport sur la proposition de règlement du Parlement européen et du
Conseil relatif à la politique commune de la pêche
[COM(2011)0425 - C7-0198/2011 - 2011/0195(COD)]

Le rapporteur, M^{me} Rodust (S&D, DE), est parti du constat que la politique commune de la pêche (PCP) avait été un désastre et que le moment était venu de la réformer en profondeur. Elle a rappelé le travail important effectué par la commission de la pêche, où plus de 2500 amendements avaient été déposés. Elle a estimé que le résultat de ce travail faisant écho non seulement aux impératifs environnementaux mais aussi aux besoins des pêcheurs. Après avoir évoqué les principaux axes de son rapport, elle a dit que cette réforme se veut "communautaire" et par conséquent elle a souhaité qu'un consensus se dégage sur son texte. Elle s'est félicitée de l'engagement dont a fait preuve la Présidence irlandaise, qu'elle a invitée à travailler avec le Parlement européen (PE), qui est co-décideur en la matière.

Le ministre irlandais de l'agriculture, de l'alimentation et du milieu marin, Simon Coveney, s'exprimant au nom du Conseil, s'est dit pleinement conscient que le PE est un partenaire fondamental, qui est sur un pied d'égalité en matière de politique de la pêche, et il a donc souhaité

que les deux institutions puissent parvenir ensemble à une réforme ambitieuse. Il a d'ailleurs constaté que les objectifs étaient communs: avoir une pêche durable, mettre fin aux rejets en mer de façon pragmatique, protéger l'environnement mais également soutenir l'industrie de la pêche et la communauté des pêcheurs. Le Ministre a insisté sur le fait que le PE doit saisir l'opportunité que représente une Présidence qui veut travailler de concert avec le PE et parvenir à un accord au mois de juin au plus tard. Il a estimé que le débat a duré assez longtemps et qu'il était temps de passer à l'action et de ne plus retarder la prise de décision (le discours est repris à l'Annexe I).

M^{me} Damanaki, Commissaire aux affaires maritimes et à la pêche, a plaidé en faveur de la réforme, en estimant que non seulement l'environnement, mais également la communauté des pêcheurs sortiront gagnants de la fin de la surexploitation des mers. Elle a rappelé la responsabilité qu'il incombe à chaque acteur institutionnel dans cette réforme et, en s'appuyant sur des chiffres qui étoffaient ses arguments, elle a souhaité qu'un accord soit trouvé.

Les députés suivants se sont exprimés au nom des commissions:

- M^{me} Lövin (Verts/ALE, SE) - au nom de la commission du développement - a dit que pour reconstituer les stocks de poissons, il serait judicieux d'aller au-delà de leur niveau durable minimum. Elle a estimé que cela est tout à fait faisable et c'est même un objectif partagé par la communauté des pêcheurs. Sur la base de ces arguments, elle a qualifié de "choquante" la position du Conseil.
- M. Davies (ALDE, UK) - au nom de la commission de l'environnement - a parlé d'un vote historique, qui est censé mettre fin à une PCP qui a été un vrai échec, avec des Conseils marathons du mois de décembre qui ne regardaient que le court terme. Il n'a pas minimisé les problèmes que posent certains points de la réforme, mais il a invité tous les acteurs concernés à envisager plutôt le but commun.
- M. Omarjee (GUE/NGL, FR) - au nom de la commission du développement régional - a constaté que les impératifs environnementaux, mais aussi économiques et sociaux, rendent la réforme indispensable. Il a plaidé pour un dépassement du rendement maximum durable (RMD) au-delà de 2017 et a souhaité que des mesures d'accompagnement et de compensation soient mises en place pour atténuer les conséquences sociales de la réforme. Enfin, il a regretté que le prochain cadre financier pluriannuel n'aille pas de pair avec les ambitions du PE.

Les députés suivants se sont exprimés au nom des groupes politiques:

- M^{me} Fraga (PPE, PT) a rappelé que le vote en commission avait été très serré et que le résultat qui en était sorti n'était pas partagé par tout le monde. Elle a en particulier fait valoir que l'interdiction des rejets, telle qu'elle est préconisée par le rapport, sera très difficile à mettre en œuvre puisqu'elle comportera un changement trop brutal. A son avis, l'interdiction devrait être introduite de façon progressive et pragmatique. Elle a estimé que le compromis trouvé par le Conseil sera plus proche de cet amendement du PPE que du rapport Rodust.
- M. Milana (S&D, IT) a soutenu le rapport qui, à son avis, marquera un changement fondamental: les mers ne seront plus une mine à exploiter mais un champ à cultiver.
- M. Gallagher (ALDE, IE) a soutenu les grands axes du rapport mais a souhaité une plus grande attention pour les petites îles côtières et la mise en place de mesure d'encouragement pour soutenir l'interdiction des rejets.
- Hudgton (Verts/ALE, UK) a insisté sur l'importance de la décentralisation et a estimé que la mesure visant à contraindre les États membres à fermer 10% de leurs eaux à la pêche en l'espace de trois ans ne serait pas compatible avec cet objectif.
- M. Grobarczyk (ECR, PL) a exprimé le soutien de son groupe au rapport.
- M. Salavrakos (EFD, EL) a demandé que l'on agisse avec prudence en raison de l'impact sociale de la réforme proposée. Il a également insisté sur l'importance d'un plus grand contrôle des flottes et de la disponibilité de données scientifiques claires.
- M. Gustafsson (GUE/NGL, SE) a fait valoir que la solution au problème de la surexploitation des mers est le dépassement du RMD, puisque cela constitue un investissement pour l'avenir, garantissant davantage d'emplois et une meilleure préservation de l'environnement.
- M^{me} Dodds (NI, UK) a dit partager l'objectif de l'interdiction des rejets, mais a tenu à souligner que c'est la politique menée par la Commission qui a encouragé ces rejets. Quant à la régionalisation, tout en la soutenant, elle a demandé des ressources pour l'encourager.

Les interventions à titre individuel ont confirmé que, si l'évaluation de l'actuelle PCP (considérée désastreuse et même "suicidaire") et les grands objectifs de la réforme étaient partagés par tous les groupes politiques, le PPE demeurerait pourtant hostile à l'interdiction des rejets telle qu'elle est préconisée dans le rapport. Des membres appartenant à ce groupe ont notamment reproché au rapporteur d'avoir donné la priorité aux considérations environnementales par rapport aux questions économiques et sociales, alors que l'impact de la réforme sur la communauté des pêcheurs risquait,

à leur avis, d'être lourd. Certains membres des groupes ECR et EFD ont également exprimé leur soutien à l'amendement du groupe PPE. Un seul membre du groupe S&D (M^{me} Thomas (S&D, FR)) a également exprimé des doutes sur l'opportunité de l'interdiction, en considérant l'impact qu'elle aura notamment sur les petites industries de la pêche.

Quant à l'objectif du RMD, il a largement été partagé. C'est plutôt son dépassement qui a semblé controversé (M. Kuhn (PPE, DE), Mme Thomas).

Plus généralement, des membres des groupes EFD ont appelé au rapatriement de la politique de la pêche.

En reprenant la parole à la fin du débat, la Commissaire Damanaki a dit que le pragmatisme et le réalisme faisaient bien partie intégrante de la proposition de la Commission, qui avait d'ailleurs mené un dialogue approfondi avec l'industrie de la pêche et avec les citoyens. De la même façon, l'approche concernant l'obligation de débarquer toutes les captures était déjà flexible et progressive et la proposition prenait en compte la viabilité sociale de la nouvelle PCP.

M. Coveney, au nom du Conseil, s'est félicité du grand consensus sur les principes mêmes de la réforme. Il n'a pas souhaité s'exprimer sur le bien-fondé de tel ou tel amendement, mais il a simplement invité le PE à approuver sans attendre sa position de négociation en vue du trilogue. Il a constaté que tous les acteurs institutionnels partageaient les mêmes défis, à savoir élaborer une nouvelle PCP qui puisse être mise en œuvre et qui ait le soutien de l'industrie de la pêche. Il a souhaité qu'un compromis puisse être trouvé à la fin du processus et qu'il soit fondé sur le pragmatisme, plutôt que sur l'idéologie.

M^{me} Rodust, rapporteur, a regretté qu'une partie du groupe PPE ne partage pas son point de vue et elle a assuré à ses collègues que l'intérêt des pêcheurs était bien pris en compte dans son rapport. Enfin, elle a salué les propos encourageants tenus par le Conseil.

Le rapport Rodust sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la politique commune de la pêche a été adopté le 6 février 2013 avec 502 voix pour, 137 contre et 27 abstentions, moyennant l'adoption d'un certain nombre d'amendements.

**Minister Coveney, President of the EU Fisheries Council,
Address to the Plenary session of European Parliament
Speaking Notes
5th February 2013**

Opening remarks

I am honoured to have this opportunity to address this body today as President of the EU Fisheries Council. This is Ireland's 7th Presidency of the EU and 2013 is the 40th anniversary of Ireland's accession to the European Community.

In this Presidency, Ireland has set out an ambitious work programme aimed at delivering an agreed reform package for the CFP by the end of June. We are convinced that the programme must be ambitious if we are to achieve a successful Reform. Clearly this objective can only be realised if there is strong commitment from the Council and equal commitment and good working relationships with the Parliament and the Commission.

I will be concentrating my address on the Basic Regulation, in the context of the General Approach adopted by the Council of Ministers last June, and the December Pech Committee amendments to the original Commission proposal on the Basic Regulation.

I am of the opinion that agreement on the basic regulation can be achieved by the end of our Presidency, however I fully appreciate the challenges we face in order to get there. As politicians and legislators, we all have a responsibility to deliver a reformed CFP which builds and protects the fish stocks around our shores, ensures a sustainable supply of fish for future generations, and provides for a viable livelihood for our fishers and all those who depend on this valuable natural resource for their economic and social wellbeing.

We have a window of opportunity open to us now, and there is a genuine willingness to work collectively towards the completion of this dossier. I have already addressed the PECH Committee of Parliament on the 22nd of January, and the CFP was a central topic on my first Council as President which took place on the 28th January.

I was heartened by the level of support I received on both occasions for the Presidencies objectives and work programme, there was a recognition that both Parliament and Council needed to work cohesively if we were to have a successful outcome.

There are a number of areas which require thorough and careful consideration, one of those is of course the inter-institutional issue and its impact on Multi Annual Plans in particular, which form a cornerstone of the future CFP. This is a long running issue and let me be frank, I don't have a magic solution right now. I do know that we must find a way forward within the confines of the Lisbon Treaty.

I made the issue the topic for the lunch time debate of Ministers at Council last week. Following a frank exchange, I can report that the Ministers were as one on the urgency they attached to finding a way forward. They offered to be both constructive and flexible in their efforts to find a pragmatic solution, which of necessity must recognise the respective competencies set out in the Treaty. I am considering how to take the issue forward and wish to work with you in partnership to try to resolve the dispute to our mutual satisfaction.

This inter institutional issue is a strategic issue which we must find a way of taking forward , but it should not be an issue which blocks progress on all other aspects of the Reform. While I am not able to guarantee success, I will guarantee to do all in my power to find an acceptable way forward over the period of the Irish Presidency.

On other aspects of the reform package, I feel that there is a lot of common ground between the Parliament and Council on many of the key areas, and I would be hopeful that progress can be swift on those. Other areas will require some extra attention as I said, and I will refer to them in my concluding words having listened to your comments.
